

LE LONG DE L'AUTOROUTE droite comme une flèche qui mène à l'Owamboland, par-tout on aperçoit des taudis de tôle : débits de boisson clandestins, bordels, dépanneurs, et foyers de milliers de Namibiens dont la vie dépendait, financièrement parlant, de la présence des militaires sud-africains. C'est ici que se décidera l'avenir de la Namibie.

Si le nouveau gouvernement formé après l'indépendance ne réussit pas à faire la paix avec les gens qui, pendant des années, ont secondé Pretoria dans son occupation illégale de leur pays, les conflits et les dissensions perdureront dans l'ancienne colonie allemande du Sud-Ouest africain. Un des nombreux auteurs qui ont essayé de définir l'existence troublée de cet immense désert habité par une minuscule population a écrit les mots suivants : «Quand Dieu a créé la Namibie, il l'a destinée à l'obscurité.»

Hélas ! Il n'en a pas été ainsi, et le pays ne parviendra pas de sitôt à un tel anonymat. La principale cause de cette triste situation est une histoire marquée par l'exploitation coloniale la plus pure, des querelles politiques internes, et des tentatives infructueuses de la part de la collectivité mondiale pour mettre de l'ordre dans tout cela.

Le Sud-Ouest africain a été formé par suite de la dissection du continent noir par l'Europe au XIX^e siècle. Ce fut la première colonie de l'Allemagne, et celle-ci l'a dirigée d'une main de fer. «Je connais ces tribus africaines», écrivait le général prussien chargé de réprimer une rébellion en 1904,

elles sont toutes les mêmes; elles ne respectent rien d'autre que la force ... Mon intention était et est toujours de recourir à la force avec une terreur brutale, voire avec férocité. Je balaie les tribus rebelles dans un torrent de sang et d'argent. C'est seulement en semant de la sorte que nous pourrions faire grandir quelque chose de nouveau, quelque chose de stable.

L'Allemagne ayant perdu la Première Guerre mondiale, le territoire passa sous la coupe de la Société des Nations. L'Empire britannique, partant de sa colonie voisine d'Afrique du Sud, occupa le territoire jusqu'en 1920, année où le mandat attribué par la Société des Nations marqua le début de l'histoire tortueuse de la Namibie. L'Afrique du Sud continua d'administrer le protectorat, mais c'était pour elle un tel fardeau qu'elle déclara au parlement qu'il s'agissait en fait d'un «éléphant blanc» que l'on ferait mieux de rendre à l'Allemagne. Entre autres choses, les Sud-Africains tentèrent de percevoir une taxe auprès des propriétaires de chiens, mais les autochtones virent là un acte de persécution. «S'ils sont trop pauvres pour payer une taxe à l'égard de leurs chiens, pourquoi en gardent-ils ?», raisonna un représentant de Pretoria.

Une série de rébellions, attisées par l'insensibilité de l'administration sud-africaine, enflamma le pays jusqu'à ce que l'effondrement de la Société des Nations et l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale plongent de nouveau le protectorat dans l'incertitude et l'oubli. Après la guerre et l'émergence des Nations-Unies, les puissances mondiales refusèrent de laisser l'Afrique du Sud annexer la Namibie.

Une déclaration célèbre (qui ne se réalisa que vingt-quatre ans plus tard, dans le cas de la Namibie) a été intégrée à la Charte de l'ONU. Elle énonce les principes régissant les Membres des Nations-Unies qui assument la responsabilité d'administrer «des territoires non autonomes» : ces pays «acceptent comme une mission sacrée l'obligation de favoriser dans toute la mesure du possible [la] prospérité [des habitants] ... et ... d'assurer, en respectant la culture des populations en question, leur progrès politique, économique et social, ainsi que le développement de leur instruction, de les traiter avec équité et de les protéger contre les abus». Agissant *a contrario*, le gouvernement sud-africain contesta en 1949 l'autorité de l'ONU en invoquant l'argument juridique selon lequel le mandat avait expiré avec l'effondrement de la Société des Nations.

En dépit d'une décision rendue par la Cour internationale de justice et établissant qu'en dernière analyse, l'ONU exerçait encore le contrôle sur la Namibie, l'Afrique du Sud passa unilatéralement outre aux dispositions du mandat et commença à gouverner la Namibie comme si c'était un de ses

NAMIBIE

LA RENAISSANCE D'UNE NATION

*Avec des élections à l'automne,
la collectivité internationale essaie de rectifier
les abus commis dans le passé.*

PAR PATRICK NAGLE

qui aboutira au début de novembre prochain avec la tenue d'élections pour la formation d'une assemblée constituante. Voilà qui fait de Sam Nujoma, chef de la SWAPO, un autre élément clef de l'avenir de la Namibie ! Pendant des années passées en exil, il a été le champion de la cause de l'indépendance namibienne, mais en dépit de cela, il n'est pas bien connu des gouvernements occidentaux, qui n'ont pas d'opinion précise à son sujet. On dit bien de lui qu'il est capricieux et qu'il a mauvais caractère, mais sa ferveur à l'égard de la cause n'a jamais fait de doute.

On n'a jamais associé directement à Nujoma la tentative infructueuse que des guérilleros armés de la SWAPO ont faite pour s'infiltrer en Namibie après le début de la période de transition décrétée par l'ONU le 1^{er} avril, car il ne se trouvait pas à la base de départ en Angola quand la manoeuvre de pénétration a commencé. On ne pourra mesurer qu'au lendemain des élections l'ampleur du dommage causé à la réputation de la SWAPO par la contre-attaque réussie de l'Afrique du Sud et par la campagne de propagande qui a suivi.

IL N'Y A PAS À DOUTER QUE L'AILE POLITIQUE DE LA SWAPO REMPORTERA LE plus de sièges au scrutin de novembre, lequel a pour but de créer une assemblée d'unité nationale qui sera chargée de rédiger une constitution en vue d'une élection nationale devant avoir lieu le printemps prochain. La question est de savoir si la SWAPO pourra remporter les deux tiers des sièges au premier tour. Si tel est le cas, elle compte réécrire le code de l'assemblée (ce qu'elle peut faire selon les règles du jeu) et assumer immédiatement le pouvoir comme gouvernement *de facto*.

Les partis d'opposition, appuyés essentiellement par la population blanche de Namibie, font des pieds et des mains pour éviter une telle éventualité. Maintenant qu'il a tous ses effectifs et qu'il fonctionne dans tout le pays, le Groupe d'assistance de l'ONU pour la période de transition (GANUPT) doit expressément veiller à ce que l'élection soit effectivement «libre et équitable». Les Blancs, soutenus par les vestiges de l'administration territoriale sud-africaine, prétendent que l'ONU aide la SWAPO à fausser le scrutin, tandis que les Noirs, y compris la SWAPO, soutiennent que les autorités territoriales cherchent à les intimider.

Le texte de la résolution habilitante (résolution 435 de l'ONU) n'est pas assez précis pour empêcher les adversaires de s'accuser ainsi mutuellement. Personne ne fait confiance à qui que ce soit dans le camp de l'autre. Au contraire, les dirigeants politiques des divers partis semblent se faire concurrence quant à savoir lequel s'abaissera à la plus vile mesquinerie aux dépens du GANUPT.

Comparativement, l'accord de Lancaster House qui fit de la Rhodésie le Zimbabwe contenait de nombreux mécanismes d'équilibre proposés par les deux camps. Et même si le président de ce dernier pays, M. Robert Mugabe, n'a jamais vraiment aimé certains éléments de l'accord, il en a toujours respecté à la lettre les dispositions, pour le plus grand bien de son pays qui, ainsi, a pu continuer de bénéficier de l'aide économique et militaire de la collectivité internationale.

SI LES ADVERSAIRES NAMIBIENS NE PEUVENT S'ÉLEVER AU-DESSUS DE LEUR affreux passé historique et présenter un pays uni au monde, la Namibie sera toujours une mendicante à la table des nations. Pour commencer, l'Afrique